

CENTRE DE GESTION ALSACE

11, avenue de la Forêt-Noire
 67084 STRASBOURG CEDEX
 Tél. : 03.88.45.60.20
 Fax : 03.88.60.65.22

FEUILLE DE TRAVAIL A CONSERVER
PAR LE CABINET COMPTABLE :
 A UTILISER UNIQUEMENT SI LES RENSEIGNEMENTS
 COMPLEMENTAIRES SONT DEMATERIALISES
 (PROCEDURE EDI-TDFC)

VOIR NOTICE D'EMPLOI CI-JOINTE

Adhérent N° |_|_|_|_| / |_|_| |_|_| NOM, Prénom : _____

Exercice |_|_|_| du |_|_|_|_|_|_|_|_| au |_|_|_|_|_|_|_|_| durée |_|_| Mois

TABLEAU OG11 : REGIME SIMPLIFIE (BIC)

ZONE UNIQUE (CODES + LIBELLES) (11 renseignements complémentaires concernant l'exercice N)		MONTANTS
CODES A SAISIR OBLIGATOIREMENT si adhérent concerné	Libellés pour mémoire (saisie facultative)	
B02	ACQUISITIONS HT D'IMMOB.	
B30	SUBVENTIONS D'INVEST. RECUES EX. N	
A30	DOTATIONS AUX AMORT. EXCEPT.	
A46	REPRISES AMORT. D'EXPLOITATION	
A91	ENTREPRISE EXONEREE DE TVA ? (Totalemment : saisir 1 – Partiellement : saisir 2)	
A90	ENTREPRISE SOUMISE A LA TVA : (Un taux : saisir 1 – Plusieurs taux : saisir 2)	
A92	TVA ACQUITTEE SUR FACTURE ? (si "oui", saisir 1)	
A93	TVA ACQUITTEE SUR ENCAISSEMENT ? (si "oui", saisir 1)	
C01	1er EXERCICE AU CGA ? (si "oui", saisir 1)	
B06	PRELEVEMENTS EXPLOITANT (si 1er ex.)	
B08	REMBT DETTES FINANCIERES (si 1er ex.)	

CENTRE DE GESTION ALSACE

11, avenue de la Forêt-Noire
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03.88.45.60.20
Fax : 03.88.60.65.22

FEUILLE DE TRAVAIL A CONSERVER
PAR LE CABINET COMPTABLE :
A UTILISER UNIQUEMENT SI LES RENSEIGNEMENTS
COMPLEMENTAIRES SONT DEMATERIALISES
(PROCEDURE EDI-TDFC)

VOIR NOTICE D'EMPLOI CI-JOINTE

Adhérent N° |_|_|_|_| / |_|_|_|_|_| NOM, Prénom : _____

Exercice |_|_|_|_| du |_|_|_|_|_| au |_|_|_|_|_| durée |_|_|_|_|_| Mois

TABLEAU OG11 : REGIME NORMAL (BIC)

ZONE UNIQUE (CODES + LIBELLES) (8 renseignements complémentaires concernant l'exercice N)		MONTANTS
CODES A SAISIR OBLIGATOIREMENT si adhérent concerné	Libellés pour mémoire (saisie facultative)	
B30	SUBVENTIONS D'INVEST. RECUES EX. N	
A46	REPRISES AMORT. D'EXPLOITATION	
A91	ENTREPRISE EXONEREE DE TVA ? (Totalemment : saisir 1 – Partiellement : saisir 2)	
A90	ENTREPRISE SOUMISE A LA TVA : (Un taux : saisir 1 – Plusieurs taux : saisir 2)	
A92	TVA ACQUITTEE SUR FACTURE ? (si "oui", saisir 1)	
A93	TVA ACQUITTEE SUR ENCAISSEMENT ? (si "oui", saisir 1)	
C01	1er EXERCICE AU CGA ? (si "oui", saisir 1)	
B06	PRELEVEMENTS EXPLOITANT (si 1er Ex.)	

NOTICE D'EMPLOI FEUILLE DE TRAVAIL ; PROCEDURE EDI-TDFC (BIC/RSI et RN)

REMARQUE IMPORTANTE : cette notice doit vous permettre de compléter plus facilement le tableau des renseignements complémentaires nécessaires à l'établissement du dossier de gestion de l'adhérent.

En respectant les indications ci-dessous, vous éviterez les rejets informatiques et des demandes d'informations de notre part. Si vous souhaitez des précisions complémentaires, téléphonez au 03.88.45.60.20.

Le tableau OG11 (RN ou RSI) n'est pas à compléter dans les trois cas suivants :

1. Cessation d'activité (sauf succession)
2. Déclaration provisoire
3. Durée de l'exercice inférieure à six mois

1) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- **CODE B02** : Montant total des acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières (H.T.) au cours de l'exercice (non inclus les virements de poste à poste).
- **CODE B30** : Ce code concerne le montant total des subventions d'investissement encaissées au cours de l'exercice et enregistrées au crédit du compte 13... (réf. : ligne 140 du tab. N° 2033-A ou ligne DJ du tab. N° 2051).
Il ne concerne pas les subventions d'exploitation comptabilisées au compte 74 (ligne 226 du tab. N° 2033-B ou ligne FO du tab. N° 2052) ni les subventions d'équilibre comptabilisées au compte 7715 (incluses dans la ligne 290 du tab. N° 2033-B ou dans la ligne HA du tab. N° 2053).
- **CODE A30** : Montant total des dotations aux amortissements exceptionnels inclus dans la ligne 300 du tableau N° 2033-B. Ce code ne concerne pas les dotations aux provisions.
- **CODE A46** : Ce code ne concerne pas les reprises sur provisions.
 - ➔ **Régime simplifié** : Montant total des reprises sur amortissements d'exploitation inclus dans les autres produits (montant compris dans la ligne 230 du tableau N° 2033-B).
 - ➔ **Régime normal** : Montant total des reprises sur amortissements d'exploitation inclus dans la ligne FP du tableau N° 2052.

2) SI 1er EXERCICE AU CGA OU SI AUCUN DOSSIER DE GESTION ETABLI EN N-1 OU SI CHANGEMENT D'ACTIVITE : RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS A FOURNIR

Les codes C01, B06 et B08 concernent les adhérents qui n'ont pas encore reçu de dossier de gestion, ou dont le dossier de gestion N-1 n'a pas été établi, ou dont l'activité a changé. L'absence ou la non-saisie du bilan N-1 implique la connaissance de renseignements particuliers nécessaires à l'établissement automatisé du tableau de financement.

- **CODE C01** : Ce code concerne tous les adhérents qui n'ont pas encore reçu de dossier de gestion. Si tel est le cas, inscrivez un « 1 ». Dans le cas contraire, laissez la zone en blanc.
- **CODE B06** : Prélèvements de l'exploitant ou distribution des bénéfices (cas des sociétés) au cours de l'exercice.
Pour ne pas fausser l'interprétation du tableau de financement, ne compensez jamais les montants des prélèvements et des apports de l'exploitant. Ce code concerne les mouvements débits du compte de l'exploitant (compte 108).
- **CODE B08** :
 - ➔ **Régime simplifié** :
Ce code concerne la ligne 156 du tableau N° 2033-A, à l'exclusion des concours bancaires courants et des soldes créditeurs de banques.
 - ➔ **Régime normal** :
Ce code concerne les lignes DU et DV du tableau N° 2051, à l'exclusion des concours bancaires courants et des soldes créditeurs de banques (ligne EH du tableau N° 2051).